

# 20 | Tout ce qu'il faut savoir 24 | sur vos écocentres !

L'écocentre n'est PAS un dépôt ! Notre priorité?

- le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

## La Pocatière

410, 14<sup>e</sup> rue Bérubé

**OUVERT DU 9 AVRIL  
AU 16 NOVEMBRE 2024**

**Mardi au samedi  
8 h 00 à 16 h 00**

## Saint-Pascal

236, avenue du Parc

**OUVERT DU 10 AVRIL  
AU 16 NOVEMBRE 2024**

**Mercredi au samedi  
8 h 00 à 16 h 00**

## Saint-Alexandre- de-Kamouraska

619, Route 289

**OUVERT DU 11 AVRIL  
AU 16 NOVEMBRE 2024**

**Jeudi** (jusqu'au 31 oct.)  
**8 h 00 à 16 h 30**

**Jeudi** (à partir du 7 nov.)  
**8 h 00 à 16 h 00**

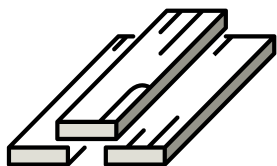
**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois**  
**8 h 00 à 12 h 00**

### OBLIGATOIRE

**Séparer vos matières AVANT  
d'arriver à l'écocentre.**

- **IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •

Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.



## ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !

Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes, portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)



**APPORTEZ  
VOTRE PREUVE  
DE RÉSIDENCE.**



## **Matières acceptées SANS FRAIS**

- Métaux
- Appareils ménagers, électriques et électroniques
- Bois (bois de construction, meubles, bran de scie, portes et fenêtres, palettes, etc.)
- Résidus verts (gazon, feuilles, plantes non envahissantes)
- Agrégats (brique, béton, asphalte et terre non contaminée)
- Résidus domestiques dangereux bien identifiés (huiles, solvants, acides, pesticides, produits d'entretien ménager, etc. en contenants étanches, aérosols, piles, néons, fluocompactes)
- Bonbonnes de propane (max 30 lbs)
- Pneus sans jantes (moins de 48,5 po), batteries d'autos
- Matériaux secs (bardeau d'asphalte, gypse, mélamine, vitres, lavabos, céramique, CANEXEL, clôtures à neige, fibrociment, plancher flottant, etc.)



## **Matières acceptées AVEC FRAIS**

Pour connaître les frais applicables : [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)

- Branches
- Meubles rembourrés, matelas et sommiers
- Douches ou baignoires en acrylique ou fibre de verre
- Revêtement de vinyle, panneaux et laines d'isolation, papiers goudronnés, tapis, prélares
- Pièces et toiles de piscine, bâches, abris d'auto, produits en plastique non recyclable



## **Matières REFUSÉES**

- Résidus d'origine industrielle, commerciale et institutionnelle
- Déchets domestiques
- Pneus de tracteurs et de camions
- Plantes exotiques envahissantes, terre contaminée et souches d'arbre
- Vêtements, textiles
- BPC, amiante
- Feux d'artifice, explosifs, armes et munitions
- Résidus domestiques dangereux de plus de 20 L
- Médicaments, seringues et tous produits médicaux ou vétérinaires
- Carcasses d'animaux

### **Appareils électroniques**

Les éco-centres de la MRC sont des points de dépôt officiels du programme Recycler mes électroniques<sup>MC</sup>.



### **Pour plus d'informations**

[co-eco.org](http://co-eco.org)

1 888 856-5552 - option 1

418 856-2628 - option 1